

FRAIS DE GESTION

Prestation de dédouanement effectué par La Poste pour les envois en provenance d'un pays hors Union Européenne et distribués en France Métropolitaine (depuis le 01/07/2021)

- **Modalités** : des frais de gestion s'appliquent pour chaque envoi reçu à l'importation et distribué au destinataire, pour lequel La Poste a réalisé une prestation de dédouanement.
- **Montant** : les frais de gestion dépendent du produit utilisé par l'expéditeur pour l'envoi et du canal utilisé pour le paiement par le destinataire.
- **Tarifification** :
 - En réglant en ligne, les frais de gestion sont de 2 € ou 5 € selon le type d'envois.
 - En réglant auprès du facteur ou dans votre point de retrait, les frais de gestion sont de 8 €.